



Chaperlipopette 77

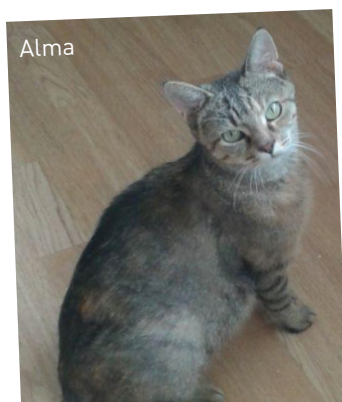


Un abri à Bonneuil

« La stérilisation c'est la solution, parce qu'il n'y aura jamais assez de maisons »

Reconnue association d'intérêt général à vocation environnementale, le 22 février 2013 par la Direction Départementale des Finances Publiques de Seine-et-Marne, Chaperlipopette 77 œuvre sans compter pour venir en aide aux chats sur les secteurs de Brie-Comte-Robert (77) et Chaumes-en-Brie (77). Rencontre avec Nathalie Maurize, sa présidente.

Matou chat : « À compter d'aujourd'hui, nous sommes dans l'obligation de consacrer toutes nos ressources pour gérer l'urgence des chats du site de Périgny, de Bonneuil et bien entendu les chats déjà présents au sein de notre association, peut-on lire sur la



Alma

page d'accueil de votre site. Nos bénévoles sont sur le terrain afin de trapper, faire stériliser et nourrir. Dans ces conditions, nous ne pourrions plus faire aucune prise en charge jusqu'à nouvel ordre, faute de moyens tant humains que financiers. Nous recherchons

des bénévoles de terrain. Nos familles d'accueil sont actuellement surchargées, elles font un travail remarquable mais sans nouvelles familles d'accueil nous ne pourrions plus sauver de chats dans le besoin et ces derniers risquent par conséquent de finir en fourrière, mourir de faim ou écrasés... » La situation est semble-t-il assez difficile. Concrètement, comment nos lecteurs peuvent-ils vous aider ?



Chaperlipopette 77

Nathalie Maurize : Il y a plusieurs manières de nous aider. Nous ne sommes pas un refuge. Nous fonctionnons avec des familles d'accueil. Nous recherchons en permanence de nouvelles familles sur les départements 77, Est 91 et 94 afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions des chats pour la grande majorité, jetés à la rue par leur propriétaire. Nous recherchons également des bénévoles pour effectuer des transports, des pré-visites d'adoption, des trappages, des collectes... Pour devenir famille d'accueil ou bénévole, il suffit de nous contacter par mail chaperlipopette777@gmail.com sur notre site chaperlipopette77.e-monsite.com ou via notre page Facebook [facebook.com/Chaperlipopette77/](https://www.facebook.com/Chaperlipopette77/). Nous avons toujours besoin de dons de nourriture/matériel (trappe, boîte de transport, dodo, couverture...). Ce sont les dons financiers des particuliers qui nous permettent de régler nos factures vétérinaires ; il n'y a pas de petit don, ils sont tous utiles. Notre association est autorisée à délivrer des reçus permettant aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à 66 % de la somme versée, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple, un don de 15€ ne coûte que 5€, un don de 50€ ne coûte que 17€, un don de 100€ ne coûte que 34€. Un reçu fiscal est délivré en début d'année suivante. Vos lecteurs peuvent également apporter leur aide en sensibilisant leur entourage sur la nécessité de la stérilisation, de l'identification et de la vaccination.

MC : Comment faire pour garder espoir ? Comment ne pas jeter l'éponge ?

NM : Regarder en priorité le travail accompli. Le nombre de félins trappés, stérilisés, le nombre d'adoptions. Ne jamais regarder ce qu'il reste à faire car c'est sans fin... Il y a cependant des moments plus difficiles que d'autres..., mais lorsque nos protégés partent dans leur famille d'adoption cela nous

« IL N'Y A PAS DE PETITS DONs, ILS SONT TOUS UTILES »

redonne la force de continuer ; quand nous rencontrons des personnes formidables, elles nous donnent envie de poursuivre notre mission ; lorsque nous faisons des collectes alimentaires et que nous voyons le résultat, on se dit que ça vaut le coup d'investir tant d'énergie et de se battre pour ces "laissés pour compte". Il faut avoir un moral d'acier, une volonté sans faille et un amour incontesté pour les animaux, mais surtout avoir le cœur bien accroché pour travailler dans la Protection Animale (PA) ; ce n'est pas rose tous les jours et il y a parfois des décisions difficiles à prendre, car malheureusement notre association n'a pas la capacité de sauver tous les animaux

en difficulté qu'elle croise.

MC : L'une des missions principales de Chaperlipopette 77 est de venir en aide aux chats des rues. Vous vous battez au quotidien pour leur offrir une vie meilleure et protégée par le statut de chat libre. Pouvez-vous nous parler de ces chats errants ? Qui sont-ils en réalité ?

NM : Il s'agit de félins non identifiés, non stérilisés. Les chats errants sont en réalité des chats qui ont été abandonnés (offerts à Noël, abandonnés l'été suivant) ou nés dans la rue. Les chats errants dont nous nous occupons vivent en groupe, dans



Dedans ou dessus, c'est toujours confortable

« LES CHATS LIBRES ONT DROIT DE CITE »

des terrains sécurisés pour la plupart, ils sont tous identifiés et stérilisés ; ce sont des chats libres. Ils ont tous un/des soigneurs bénévoles qui viennent chaque jour les nourrir et vérifier qu'ils vont bien. Une attention particulière est apportée à leur poids, en privilégiant les croquettes ; les pâtées sont distribuées 1 jour sur 2 seulement. Ils disposent d'abris (petites niches avec plusieurs couvertures chaudes dans chacune d'elles) qui leur apportent du confort ; ils peuvent ainsi dormir au chaud tout en étant abrités du froid et de la pluie.

Le rappel de vaccination clôt le check-up annuel

MC : Lutter contre la prolifération de ces chats errants est votre cheval de bataille. « Il ne suffit pas de stériliser quelques chats d'une colonie, il faut TOUS les stériliser sans exception, sinon ce sera un travail sans fin. », déclarez-vous. Pouvez-vous en quelques mots nous expliquer pourquoi est-ce si important. »

NM : Il suffit d'un mâle et d'une femelle pour donner naissance à 12 chatons en une seule année. Ces chatons donneront à leur tour naissance à d'autres chatons etc. Si sur une colonie un mâle et une femelle ne sont pas stérilisés, dans 1 an il faudra tout recommencer, d'où l'utilité de les faire stériliser TOUS sans exception.

MC : Se lancer dans la protection féline n'est-il pas un travail sans fin ? Pensez-vous réellement qu'un jour on parviendra à réguler les naissances félines ?

NM : Pour réguler les naissances, il faudrait qu'il y ait une loi obligeant les particuliers à faire stériliser leur chat et

leur interdisant la reproduction, mais cela prendrait des années avant que nous puissions voir un changement... En attendant, depuis septembre 2013, la Fondation 30 Millions d'Amis a mis en place une convention type pour encadrer son action avec les municipalités, visant à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire, par le contrôle de leur reproduction, en accord avec la législation en vigueur. La municipalité s'engage alors à faire procéder à la capture, à la stérilisation et à l'identification des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur et à les relâcher dans les mêmes lieux. La Fondation 30 Millions d'Amis prend alors en charge la totalité des frais de stérilisation et d'identification des chats errants, dans la limite d'un forfait préalablement défini. De plus en plus de municipalités se lancent dans cette aventure comme la commune de Chaumes-en-Brie.

Le statut des animaux errants

MC : Vous dites encore que l'association est là pour proposer une alternative aux exterminations organisées. Pouvez-vous nous parler de ces faits ? Que répondez-vous aux gens qui prônent l'euthanasie pour se débarrasser des colonies de chats errants ?

NM : Les chats « errants » provoquent des nuisances sonores (bagarres, miaulements) et olfactives (marquages urinaires malodorants, bagarres nocturnes, bruits et miaulements intempestifs, destructions de poubelles). Ils représentent un risque

sanitaire pour les autres animaux domestiques, ces animaux souffrant parfois de malnutrition et de maladie. Compte-tenu de leur statut « d'animaux errants », ils ne bénéficient la plupart du temps d'aucun suivi sanitaire. La stérilisation permet à ces chats de vivre plus longtemps et en bonne santé, en endiguant les transmissions de maladies. Ils prolifèrent de façon exponentielle (un couple de chats peut donner théoriquement en 5 ans, 15 552 descendants) ! Toutefois, ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats et de souris. Une fois stérilisés, ils ne se bagarrent plus et ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes,



Xena après

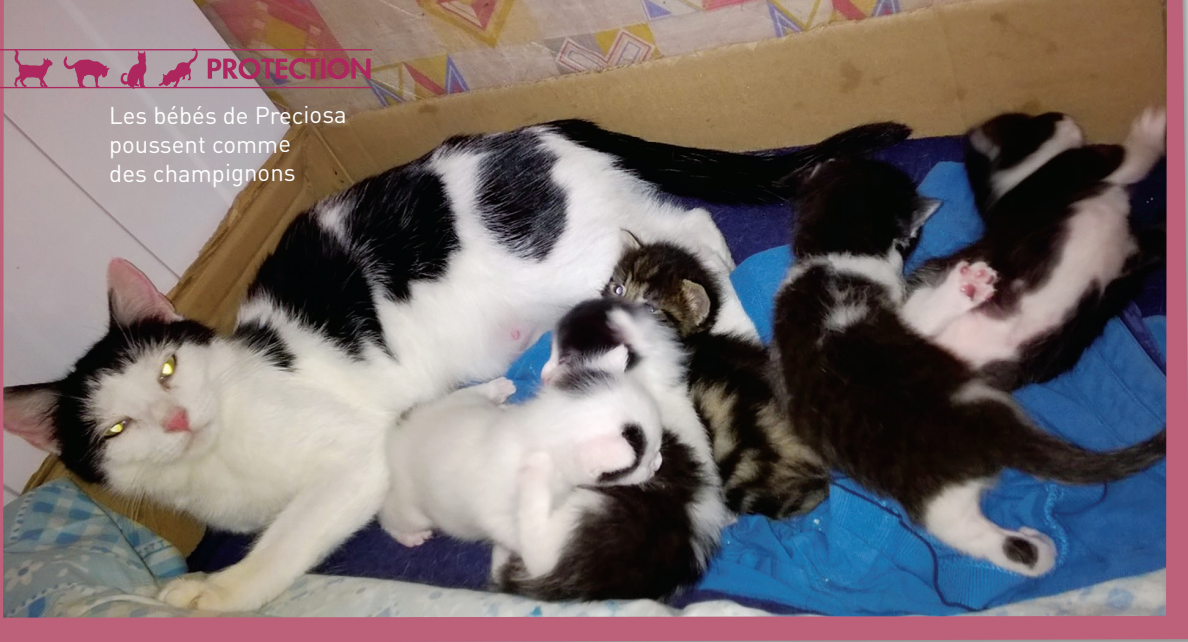


Xena avant

UN peu de répit ! Préciosa cherche une famille
(Lire dans l'encadré pages suivantes)



Nina



Les bébés de Preciosa poussent comme des champignons

« L'INTERET DE L'IDENTIFICATION »

plus de miaulements en pleine nuit, plus de poubelles visitées. Ils ne contractent plus de maladies infectieuses comme le FIV, transmis par rapport sexuel et lors des bagarres. La population des chats « errants » est stabilisée, car même stérilisés, ils continuent à protéger leur territoire en empêchant d'autres arrivants de s'installer. En petit nombre, ils sont bien acceptés des habitants. Craintifs, ils fuient devant le bruit et devant un inconnu; ils n'agressent jamais l'homme, sauf quand celui-ci veut le saisir brutalement. Aucune des maladies propres au chat (FIV, leucose, coryza, typhus...) n'est transmissible à l'homme; le chat est l'un des rares animaux à enterrer ses déjections, sauf le mâle en rut. Les autres méthodes de régulation (campagne d'euthanasie généralisée, etc.) sont plus archaïques mais surtout beaucoup plus coûteuses et inefficaces. Débarrassez un territoire de ses félins et d'autres en prendront possession automatiquement. Il s'agit de réguler efficacement la prolifération des félins tout en assurant la protection des chats dits « libres » qui participent à l'environnement urbain et ont "droit de cité".

MC : Trappés, stérilisés, soignés, identifiés, que deviennent ensuite ces chats libres ?

NM : Ils retournent sur leur lieu de vie (là où ils ont été capturés), si cela ne représente aucun danger pour eux, s'il y a un nourrisseur. S'il ne peut pas retourner sur son lieu de vie d'origine, le chat libre est "acclimaté" (dans une cage d'adaptation d'environ 6m²) sur l'un de nos sites de chats libres puis relâché au bout de quelques jours.

Lorsque nous trapons un chat sociable,

nous lui cherchons une famille d'accueil, sinon celui-ci est relâché, faute de place. Mais un chat sociable pouvant être attrapé plus facilement qu'un chat sauvage, il pourra rejoindre sa famille d'accueil plus tard (lorsque nous en aurons trouvé une).

MC : Le voisinage voit-il d'un bon œil le retour et la sédentarisation de ces chats ?

NM : Comme évoqué plus haut, si le lieu de trappage est trop dangereux, le/les chats sont déplacés sur un autre site. Sur l'un des sites que nous avons en charge, notre action a porté ses fruits, les gens sont ravis et les chats ont meilleure allure, plus de problèmes odorants ou olfactifs.

MC : En quoi l'identification est-elle primordiale ?

NM : En cas de perte ou de divagation sur la voie publique, l'animal sera identifié grâce à son tatouage ou sa puce électronique enregistrée sur l'I-CAD, consultable par n'importe quel acteur de la filière animale ou un vétérinaire. Si quelqu'un trouve un chat, il peut soit contacter le fichier national (I-CAD) et communiquer son numéro de tatouage soit se rendre chez un vétérinaire qui détectera et lira la puce électronique. L'I-CAD ou le vétérinaire contactera le propriétaire de l'animal. Si l'animal est en divagation sur la voie publique et n'est pas tatoué ni pucé, il peut être ramassé par la fourrière (risque d'euthanasie)...

MC : « Chaperlipopette 77 s'est également donné comme mission de prendre en charge TOUT chat potentiellement adoptable, dans la mesure de ses moyens. Les chats sont

alors accueillis dans des familles d'accueil. Ils bénéficient ainsi d'un confort optimal et d'une vraie vie de famille ! Cela nous permet de notre côté de parfaitement connaître le caractère des chats que nous proposons à l'adoption ! » peut-on lire sur votre site. Vous ne possédez pas de structure d'accueil et faites appel à des Chaper Family. Vous

ajoutez « Être famille d'accueil, ce n'est pas être un lieu de stockage, ce n'est pas être un "adoptant au rabais", c'est un engagement à ne pas prendre à la légère qui vous demandera un investissement personnel important. »

Quelles sont les missions principales de ces familles d'accueil ?

NM : Une famille d'accueil est avant tout un bénévole au sein de notre association. De par le service qu'il rend à l'association, il a le statut d'adhérent et participe aux décisions lors de l'assemblée générale annuelle. C'est un engagement la plupart du temps sur la durée. La famille d'accueil héberge un félin ou une maman et ses petits à son domicile privé pour une durée plus ou moins longue. Cet engagement est formalisé par un contrat qui fixe les engagements de l'association et de la famille d'accueil. Le félin, à l'issue de sa quarantaine, est intégré à la famille qui s'engage à le traiter comme si c'était le sien, à signaler tout problème à l'association qui prend en charge tous les frais, à recevoir les adoptants potentiels et participe à l'adoption du ou des félins dont elle a la garde. C'est avant tout une relation de collaboration et de concertation qui s'établit entre la famille d'accueil et l'association.

MC : Vous poursuivez : « Devenir famille d'accueil, c'est être conscient que ce chat que vous aimez comme s'il était le vôtre devra vous quitter et que, si lui vous oubliera peu à peu, vous ne l'oublierez jamais. » N'est-ce pas trop difficile de voir partir ces chats ?

NM : C'est toujours un moment difficile de voir partir un félin dont on s'est occupé souvent depuis qu'il est tout petit. On se demande toujours si on a fait le bon choix concernant l'adoptant car ce qui prime pour nous, c'est le confort de nos petits

« LES CHAPER FAMILY »

protégés. Celui de la famille adoptante également bien évidemment, mais l'inquiétude est toujours là. Seul le temps qui passe et les nouvelles données par l'adoptant permettent de nous rassurer. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place grâce à Sabine Ritzenthaler, vice-présidente de l'association, une procédure d'adoption qui nous permet sans doute de sécuriser au mieux nos petits Chapers et de limiter les échecs d'adoption.

Qu'est-ce que la pré-adoption ?

MC : Votre association pratique la pré-adoption. En quoi cela consiste-t-il ? Pourquoi ce choix ? Pourquoi ces chats ne sont-ils pas adoptables immédiatement ? Ne craignez-vous pas que les futurs maîtres s'impatientent ?

NM : Au sein de notre association, les félins ne partent pas dans leur famille adoptante avant l'âge de 2,5 mois voire 3 mois afin que la socialisation et la sociabilisation soient faites par la mère et par la famille d'accueil. Certains adoptants ont la possibilité de signer un contrat de réservation avec l'association. Cela bloque l'adoption le temps nécessaire pour permettre au chaton d'être en âge de quitter sa famille d'accueil pour sa famille adoptante.

MC : Vous faites également appel au parrainage. Pouvez-vous nous en dire quelques mots. Pour quels chats cela s'applique-t-il ?

NM : Certains félins ne peuvent être mis à l'adoption pour des raisons de santé, de comportement et sont destinés à rester en famille d'accueil de manière définitive. Ces

CONTACTS

CHAPERLIPOPETTE 77
3 rue de la Tourelle – hameau de
MAUREVERT –
77390 CHAUMES EN BRIE
chaperlipopette77.e-monsite.com
pour adopter :
chaperlipopette77.e-monsite.com/pages/
adoption/adopter-un-chaper
pour nous joindre :
www.facebook.com/Chaperlipopette77

L'HISTOIRE DE PRECIOSA

Le 27 avril 2016, je suis contactée par une connaissance qui habite une citée (à Bonneuil sur Marne 94), une chatte errante qu'elle nourrit vient de mettre bas, les petits sont en danger, il faut les mettre à l'abri avant que quelqu'un leur fasse du mal.

Dans l'urgence, nous décidons avec la nourrisseuse de placer cette famille dans sa salle de bains.

La maman est craintive mais pas agressive, la nourrisseuse me dit qu'elle connaît cette minette depuis qu'elle est petite (elle est née dans la cité) cela fait environ 2 ans. Jusque-là, aucune association n'a daigné "bouger" pour s'occuper des chats errants de la cité qui se reproduisent (ils sont une vingtaine), par contre l'une d'elle voulait bien récupérer les chatons tout juste nés mais pas la maman... (no comment).

La famille a donc été prise en charge par notre association alors que ce n'était pas notre secteur, nous avons fourni le nécessaire à la famille d'accueil (la nourrisseuse).

Au bout d'une semaine, nous avons trouvé une super famille d'accueil pour prendre le relais, cette dernière a aménagé une pièce pour la famille et nous avons décidé de donner le prénom Préciosa à cette maman courage, car 5 chatons ce n'est pas rien.

Au fil des semaines, Préciosa a pris confiance

en l'homme grâce à sa famille d'accueil qui l'a chouchoutée/dorlotée.

PARFAITE, MAIS UN PEU VOLEUSE

Ses chatons ont tous été adoptés 2 mois 1/2 - 3 mois plus tard, la FA a d'ailleurs adopté 2 des petits de Préciosa. Depuis Juillet 2016, Préciosa est à l'adoption, elle a été identifiée/stérilisée/vaccinée..., elle est totalement détendue, malgré ses 2 années d'errance.

C'est une minette parfaite, très attachante, calme et propre, son seul défaut est qu'elle est voleuse si vous laissez un plat/une assiette sans surveillance. Elle a tellement manqué de tout lorsqu'elle était dehors, elle garde juste ce défaut, mais celui-ci s'estompe avec le temps, elle a compris qu'elle ne manquerait plus de rien, aujourd'hui elle attend juste LA famille idéale pour elle qui lui ouvrira sa porte et son cœur. Je n'oublierai jamais Préciosa, car c'était une chatte errante depuis sa naissance qui a mis bas dans la rue (comme on en rencontre trop souvent), elle a eu la chance

de croiser notre route, elle a compris grâce à nos super familles d'accueil qu'elle pouvait faire confiance à l'homme, nous espérons de tout notre cœur lui trouver une famille digne de ce nom."

Sabine Ritzenthaler
Vice-Présidente de
Chaperlipopette 77



félin sont proposés au parrainage pour permettre de contribuer au financement des frais vétérinaires, de nourriture...

MC : Enfin vous dites de vos protégés : « Si eux nous oublient bien vite quand vous leur offrez une place dans votre foyer, nous, nous ne les oublions jamais. » Combien de chats avez-vous à ce jour fait adopter ? Combien de chats errants avez-vous fait stérilisés ?

NM : Depuis le 14 février 2012, date de la création de l'association, nous avons

récupéré 555 félins. À ce jour, nous avons fait 202 adoptions et stérilisé 489 félins dont 139 ont été relâchés sur site.

MC : Un chat que vous n'oublierez jamais ?

NM : J'ai demandé à Sabine Ritzenthaler, Vice-Présidente de l'association et responsable terrain de vous apporter son témoignage (voir encadré). C'est elle qui trappe les félins et suit les familles d'accueil ainsi que les adoptions. Je pense que c'est la personne la mieux placée pour vous apporter son éclairage. 🐾

